EN AFFAIRE *avec* LE NUMÉRIQUE

Que puis-je faire avec les données des clients?

Vous pouvez toujours collecter et utiliser les données de vos clients — mais vous devez le faire de manière claire, prudente et respectueuse. Voici ce que vous pouvez faire :

1. ## Collecter les adresses courriel

...via les formulaires d'inscription (tant que les gens savent à quoi ils s'inscrivent)

2. ## Envoyer les courriels marketing

— mais seulement si la personne vous a donné son consentement (cela fait partie de la LCAP, la loi canadienne antipourriel)

3. ## Utiliser les informations clients pour améliorer le service

— par exemple, se souvenir de leur dernier achat ou envoyer des rappels de rendez-vous

4. ## Créer les audiences de ciblage

— vous pouvez toujours utiliser des données pour diffuser les publicités, mais vous devez respecter les règles de la plateforme et les lois sur la vie privée

Mais vous devez aussi :

- **Être transparent (expliquer aux gens comment vous utiliserez leurs données)**
- **Obtenir un consentement clair pour le marketing (par courriel ou par SMS)**
- **Donner la possibilité aux gens de se désabonner ou de demander la suppression de leurs données**